

Charles Akande, rédacteur

## *Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture*

### **Éditorial : Doha n'est pas encore prêt pour les pompes funèbres**

Il n'est certes pas encore clair de quelle façon les membres ont l'intention de régler les questions les plus sujettes à controverse du Cycle qui l'ont empêché de progresser jusqu'à ce jour, mais les membres qui ont assisté à la mini-conférence ministérielle de Paris ont décidé de faire deux choses importantes: ne pas abandonner Doha et rester fidèles à l'engagement unique. L'objectif pour le reste de l'année consiste à cerner un ensemble de questions axées sur le développement sur lesquelles on peut s'entendre d'ici la 8<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC, qui doit se tenir du 15 au 17 décembre. Les défenseurs de Doha espèrent que cette « récolte » hâtive servira à imprimer un nouvel élan aux négociations afin de prouver au monde que les pourparlers ne sont pas seulement bien en vie, mais ce qui est plus important encore, qu'ils s'acheminent vers une conclusion prévisible.

### **Conférence ministérielle de l'OCDE**

Le ministre du Commerce australien, M. Craig Emerson, était l'hôte de ce qui est devenu une réunion traditionnelle des ministres du Commerce pour débattre de l'état de la situation du Cycle de Doha en marge du Forum annuel de l'OCDE.

Cette année, quelques 20 pays membres de l'OMC ont participé à l'événement, que l'on a désigné comme critique pour tracer la stratégie qui doit guider le Cycle à franchir les prochaines étapes. C'est un secret de Polichinelle que les pourparlers ont été, pour reprendre les termes du directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, « enlisés depuis Pâques ».

« Il y a aujourd'hui une différence insurmontable du niveau d'ambition afférent aux réductions tarifaires entre les principales économies, ce qui nous empêche de progresser », a déclaré M. Lamy aux ministres du Commerce pendant la réunion. L'objectif, a-t-il affirmé, consiste à examiner des options pour trouver une façon d'avancer, sachant que les différences susmentionnées ne sont pas techniques, mais bien plus politiques.

En termes généraux, les ministres sont convenus de deux choses. En premier lieu, ils demeurent engagés à la conclusion réussie du Programme de Doha pour le développement (PDD), comme ils en avaient reçu le mandat au départ, en 2001. En second lieu, ils font également vœu de rester fidèles à l'engagement unique, selon lequel, lors des pourparlers, rien n'est convenu jusqu'à ce que l'on soit convenu de tout.

Par conséquent, la stratégie pour aller de l'avant exige que les négociations soient menées dans un certain ordre, selon un processus étape par étape dans le cadre duquel on cherchera tout d'abord à parvenir à un accord sur l'ensemble qui s'attaque aux besoins des pays les moins avancés (PMA) d'ici la 8<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC qui doit se dérouler du 15 au 17 décembre 2011.

Si l'on y parvient, on pourra non seulement affirmer que « le Cycle est bien en vie » mais également qu'il est « possible de le mener à terme », a déclaré M. Emerson.

« Les membres sont unis par le même désir de faire en sorte que la 8<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC, qui se déroulera à Genève en décembre, produise des résultats dans le cadre du Cycle de Doha. Si ce n'est tout le Cycle, du moins une récolte précoce de celui-ci, comme signal crédible que le reste viendra à une étape ultérieure, lorsque les politiques du Cycle auront été harmonisées », d'ajouter M. Lamy.

### **On prévoit une approche selon deux axes**

Selon le représentant au Commerce des États-Unis, M. Ron Kirk, on s'est généralement entendu sur les sujets à propos desquels « il est hautement improbable que les membres parviennent à un consensus » d'ici la fin de l'année. Sont comprises dans cette catégorie toutes les questions sujettes à controverse sur l'accès aux marchés, plus particulièrement dans le secteur de l'agriculture, de l'AMNA et des services.

Par ailleurs, il y a quelques autres questions à l'égard desquelles les membres ont « 70 % de chance » de s'entendre sur quelque chose d'ici la fin de l'année. Ce panier, a déclaré M. Kirk, comprend les questions afférentes aux PMA.

Ensuite, il y a une troisième catégorie de questions qui pourraient être ajoutées à l'ensemble de décembre si, comme l'a dit M. Emerson, elles sont « proches de la maturité et capables d'attirer un consensus ». On pense qu'il s'agit de questions telles que la facilitation des échanges ou la concurrence à l'exportation (c.-à-d. les disciplines pour les crédits à l'exportation, l'aide alimentaire et les entreprises commerciales d'État).

Il est improbable que les membres ne se concentrent que sur les questions liées au développement pour les PMA, en mettant sous le boisseau les questions compliquées qui ont jusqu'à présent empêché le Cycle de progresser, de déclarer M. Emerson.

« Il faut qu'il y ait une passerelle entre tout ensemble qui peut être réalisable en décembre et la résolution des questions qui ont en fait mené à l'impasse actuelle », a-t-il ajouté.

Par conséquent, les fonctionnaires pensent que les membres adopteront probablement une approche selon deux axes pour le reste de l'année : au cours d'une première étape, qui portera principalement sur les PMA, ils chercheraient à déterminer d'éventuelles questions devant être incluses à l'ensemble de décembre, et lors d'une seconde, ils aborderaient la voie devant permettre de progresser à l'égard du reste des questions du PDD.

### **Une récolte précoce pour les PMA**

M. Lamy a déclaré que l'objectif de la conférence mini-ministérielle de Paris ne consistait pas à apporter la dernière touche à une liste de questions liées au développement qui seraient incluses à l'ensemble de décembre. Il projette de consulter les membres concernés à Genève pour déterminer quels sujets seront probablement considérés comme faisant partie des résultats escomptés. Cependant, il a donné des exemples de questions qui devraient probablement être envisagées pour décembre : des questions telles que la franchise de droits et l'absence de contingent pour les produits des PMA, l'adoption d'une déclaration de dérogation pour les PMA lors des négociations sur les services et des règles d'origine propres aux PMA.

M. Lamy a rencontré le G-90 le 27 mai pour l'informer du résultat de la réunion de l'OCDE. Les fonctionnaires qui ont assisté à la réunion ont déclaré qu'on est parvenu à un consensus pour travailler sur le paragraphe 47 de la Déclaration de Doha qui appelle à une récolte précoce.

Le groupe a insisté pour qu'un vaste échantillon de questions axées sur le développement soit inclus dans l'ensemble de décembre. Parmi ces questions, il a cité le coton; la franchise de droits et l'absence de contingent, les règles d'origine, la facilitation des échanges, la concurrence à l'exportation; un mécanisme de transparence pour les accords commerciaux régionaux; et la relation entre les obligations commerciales particulières aux termes d'accords environnementaux multilatéraux (AEM).

Si des questions telles que l'adoption d'une déclaration de dérogation pour les PMA à l'égard des services et de la franchise de droits et de l'absence de contingent semblent recueillir un consensus afin d'être incluses dans l'ensemble de décembre, ce n'est pas tout à fait la même chose pour tous les sujets liés au développement.

Le coton, par exemple, pour lequel le Groupe africain cherche une solution dans le droit fil du mandat de Hong Kong, qui réclamait une réduction considérable des subventions américaines, créera probablement des problèmes. On pourrait avancer le même argument pour l'élimination des subventions à l'exportation, compte tenu de la récente opposition de l'UE et des États-Unis. Bien que ce soient les questions susmentionnées qui devraient engendrer des difficultés, les fonctionnaires affirment que d'autres questions soulevées par le Groupe africain dans un document qui a été diffusé la semaine dernière sont manifestement le goulot d'étranglement en ce moment. Il s'agit de questions telles que des réductions substantielles des subventions internes ayant un effet de distorsion des échanges et le resserrement des disciplines de la catégorie verte; le mécanisme de sauvegarde spécial (MSS) ou le mode 4 des services pour les travailleurs spécialisés et peu spécialisés ou non spécialisés des pays en développement pauvres.

### **Des complications à l'horizon**

Même les questions qui sont considérées comme « faisables » présentent leur propre part de complications :

1. Apparemment, tous les PMA ne s'entendent pas quant à la franchise de droits et l'absence de contingent, car certains pays d'Afrique associés à la « *African Growth and Opportunity Act* » (AGO) signée en 2000 avec le gouvernement américain ne souhaitent pas perdre leur avantage concurrentiel.
2. Les États-Unis souhaitent rendre la franchise de droits et l'absence de contingent solidaires de la facilitation des échanges, prétendant que les deux questions doivent aller de pair. Les États-Unis ont déclaré qu'un accord sur la facilitation des échanges garantirait l'équilibre et sera perçu comme un élément favorable profitant aux exportateurs américains. Le Brésil y est opposé.

3. L'UE et la Suisse ne veulent pas de la concurrence à l'exportation dans l'ensemble. L'UE militerait probablement pour l'exclusion de l'élimination des subventions d'exportation de l'ensemble, puisqu'elle est liée à la conclusion globale du PDD, et si on imposait son inclusion dans les "résultats escomptés", elle demanderait que la totalité du pilier de la concurrence à l'exportation soit abordée (c.-à-d. les disciplines sur les crédits à l'exportation, l'aide alimentaire et les entreprises commerciales d'État). Les États-Unis sont également en faveur de l'exclusion de la concurrence à l'exportation des résultats escomptés, puisque les paiements des subventions à l'exportation de l'UE sont à l'heure actuelle proches de zéro.
4. La situation relative aux subventions pour le coton des États-Unis a profondément changé dernièrement, c'est-à-dire que par suite des prix élevés du coton, les versements anticycliques des États-Unis ont été radicalement réduits. Le problème entre-temps demeure le tarif du coton de la Chine et la façon dont elle l'administre, mais, ce qui est plus important encore, c'est que la Chine est en train de devenir un pays qui subventionne fortement le coton. Les fonctionnaires présents à Paris ont également déclaré que l'UE fournit aussi des subventions accrues pour le coton au Portugal.
5. Le Japon souhaite que les subventions pour la pêche soient exclues de l'ensemble, mais des sources affirment qu'un accord de « statu quo » pour les subventions pour la pêche pourrait être inclus parmi les résultats escomptés.

Les membres ont évité de désigner la Conférence ministérielle qui se tiendra du 15 au 17 décembre comme le délai de fait pour la conclusion d'un accord sur les résultats escomptés, bien que cela semble inévitable. « Nous souhaitons agir avec circonspection en essayant d'imposer des délais qui peuvent ou ne peuvent pas être pertinents, compte tenu de la réalité du point où nous en sommes dans le calendrier », a déclaré M. Kirk. Cependant, si les membres ne réussissent pas à s'entendre sur les résultats escomptés pour décembre, il sera difficile d'envisager comment les négociations de Doha se poursuivront en 2012.

M. Lamy convoquera un salon vert avec des ambassadeurs clés le 30 mai, avant d'informer l'ensemble des membres des prochaines étapes le mardi 31 mai.

## Prochains événements

- Réunion informelle du CNC, 31 mai 2011
- Sommet du G-20 sur l'agriculture, 22 et 23 juin 2011 Paris
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 23 juin, 16-17 septembre, 29 septembre et novembre 2011
- Troisième examen global de l'Aide pour le commerce, 18-19 juillet 2011
- Conseil général de l'OMC, 27-28 juillet, 12-13 octobre 2011, 1<sup>er</sup>-2 décembre 2011
- Forum public de l'OMC, 19-21 septembre 2011
- Sommet du G-20, 3-4 novembre 2011, Cannes
- Conférence ministérielle de l'APEC, 11 novembre 2011
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011

*Genève en bref* est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter : [www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca), [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca), [www.leseleveursdedindonducanada.ca](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca), [www.cbhema.com](http://www.cbhema.com)

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

